

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

15^e séance, 18^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 28 juin 2016, à 19 h 30, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, sous la présidence de monsieur François Caron.

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur François Caron, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Martine Cazes, commissaire-parent
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Monsieur Freddy Ntako, commissaire
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membre du conseil des commissaires à distance :

Monsieur Marcel Vézina, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 28 juin 2016 ouverte à 19 h 30.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

D'AJOUTER le point 1.5.1 – Suivi aux procès-verbaux de la séance ordinaire du 24 mai 2016 et de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2016 du conseil des commissaires.

REJETÉE à l'unanimité

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'AJOUTER les points 2.11 – Demande de démission du président, M. François Caron et 3.5 – Page Facebook pour le comité de parents et le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 24 mai 2016 et de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2016 du conseil des commissaires
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Rapport du président

2.0 Décisions

- 2.1 Planification stratégique 2016-2020 – Adoption
- 2.2 Règlement relatif aux frais de séjour, de déplacement et de représentation, ainsi qu'aux frais en lien avec la reconnaissance du personnel (3.1) – Amendement
- 2.3 Plan d'effectif 2016-2017 du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles – Adoption
- 2.4 Correction ou détermination de zones désignées à risque au devis de transport
- 2.5 Règlement interne relatif aux bassins d'alimentation des écoles primaires et secondaires (3.3) – Amendement
- 2.6 Politique relative à l'interdiction de fumer dans les établissements (3.4) – Modification
- 2.7 Rapport de vérification du compte de dépenses du président
- 2.8 Répartition équitable des salaires
- 2.9 Rémunération des commissaires

CC-15-16-113

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- 2.10 Composition des comités
- 2.11 Demande de démission du président, M. François Caron

3.0 Information

- 3.1 Rapport du Vérificateur général (QAI) - Conclusion
- 3.2 Rapport de la directrice générale
- 3.3 Organisation scolaire 2016-2017
- 3.4 Ajout de parcours de transport en commun dans certains secteurs
- 3.5 Page Facebook pour le comité de parents et le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage

4.0 Rapport des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité EHDAA
- 4.6 Comité de parents

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-114

1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 24 mai 2016 et de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2016 du conseil des commissaires

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 24 mai 2016 et de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2016 du conseil des commissaires ont été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 23 juin 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 24 mai 2016 et de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2016 du conseil des commissaires et d'adopter ceux-ci tel qu'ils ont été rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention

1.8 Correspondance

La pièce relative à la correspondance a été déposée à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.9 Rapport du président

Monsieur François Caron, président, présente son rapport « Activités du président ». Il présente un deuxième rapport intitulé « Rapport du président, Conseil des commissaires du 28 juin 2016 », relatif à certaines activités et au bilan de l'année 2015-2016. Celui-ci a été transmis aux commissaires par courriel le 27 juin 2016. Il dépose également, séance tenante un troisième rapport relatif au travail du président d'une commission scolaire. Il répond aux nombreuses questions des membres du conseil des commissaires particulièrement, quant à « l'estimation conservatrice et non exhaustive du travail à la présidence de la CSDN ».

2.0 DÉCISIONS

Le point 2.1 – Planification stratégique 2016-2020 – Adoption, sera présenté après le point 3.4 – Ajout de parcours de transport en commun dans certains secteurs.

3.0 INFORMATION

3.1 Rapport du Vérificateur général (QAI) - Conclusion

Madame Esther Lemieux, directrice, donne de l'information concernant les travaux qui ont été effectués, au cours de l'année 2015-2016. Messieurs Dany Deschênes et Pierre-Guy Brassard présentent les mesures mises en place par la CSDN, à la suite des huit (8) recommandations reçues du Vérificateur général ainsi que les conclusions pour chacune d'elles. La CSDN a reçu un résultat satisfaisant.

Le point 3.2 – Rapport de la directrice générale, sera présenté après le point 2.6 – Politique relative à l'interdiction de fumer dans les établissements (3.4) – Modification.

2.0 DÉCISIONS

2.4 Correction ou détermination de zones désignées à risque au devis de Transport

ATTENDU que plusieurs zones désignées à risque ne changent pas tel que présenté en annexe;

ATTENDU que les situations constatées, lors de l'analyse des zones désignées à risque, et l'importance de conserver l'équité sur le territoire;

ATTENDU que les critères de désignation d'une zone à risque tels que stipulés à la Politique relative au transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-François Labbé et résolu :

QUE le conseil des commissaires procède à l'homologation desdites zones modifiées tel que présenté en annexe, soit :

- École des Moussaillons (secteur Pintendre);
- École La Mennais, Sainte-Croix;
- École Sainte-Hélène (secteur Breakeyville);
- Écoles Sainte-Thérèse et l'Épervière, Saint-Agapit;
- École du Chêne, Saint-Édouard;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- École de la Caravelle, Joly;
- École des Quatre-Vents, Saint-Apollinaire;
- École Étienne-Chartier, Saint-Gilles;
- École de la Source, Laurier-Station.

ADOPTÉE à l'unanimité

Le point 2.5 – Règlement interne relatif aux bassins d'alimentation des écoles primaires et secondaires (3.3) – Amendement sera présenté après le point 2.3 – Plan d'effectif 2016-2017 du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles – Adoption.

3.0 INFORMATION

3.4 Ajout de parcours de transport en commun dans certains secteurs

Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport, donne de l'information concernant l'ajout de parcours de transport en commun dans certains secteurs situés sur le territoire de la CSDN. La CSDN offrira à la Société de transport de Lévis d'élargir son offre de services, ce qui pourrait toucher la clientèle des écoles secondaires.

Le point 3.5 – Page Facebook pour le comité de parents et le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage sera présenté après le point 3.3 – Organisation scolaire 2016-2017.

2.0 DÉCISIONS

2.1 Planification stratégique 2016-2020 – Adoption

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs doit établir un plan stratégique couvrant une période maximale de cinq ans, et ce, conformément à l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les orientations ministérielles, les buts et les objectifs mesurables devant être pris en compte, pour établir le plan stratégique de la commission scolaire, et ce, conformément à l'article 459.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la mise en place d'un comité élargi de la planification stratégique composé de membres du personnel enseignant, professionnel, soutien, cadre et hors cadre, des membres du conseil des commissaires et de parents;

ATTENDU les travaux effectués par le comité restreint de la planification stratégique se sont déroulés à partir du mois d'août 2015 jusqu'en juin 2016;

ATTENDU l'analyse de l'environnement interne et externe de la commission scolaire et l'évaluation de la capacité organisationnelle, afin de rencontrer les différents éléments prévus à l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les consultations effectuées auprès des membres du personnel, des associations syndicales, des membres du conseil des commissaires, des parents et des partenaires de la commission scolaire;

ATTENDU l'adhésion de l'ensemble des groupes consultés notamment, quant aux principes directeurs, aux valeurs organisationnelles, au contexte et aux principaux enjeux en matière de réussite, aux orientations stratégiques et objectifs, aux indicateurs et aux cibles à atteindre d'ici 2020, de même qu'aux axes d'intervention

CC-15-16-116
DG

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

retenus, afin de réaliser la planification stratégique de la commission scolaire;

ATTENDU la présentation du projet de la planification stratégique à la population lors d'une séance publique d'information tenue le 21 juin 2016;

ATTENDU les recommandations du comité de travail de la planification stratégique;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François Caron et résolu :

QUE la planification stratégique 2016-2020 de la Commission scolaire des Navigateurs soit adoptée telle que déposée et versée aux archives sous la cote CC-15-16-116;

D'AUTORISER madame Esther Lemieux, directrice générale, à apporter des modifications à la planification stratégique de la commission scolaire qui n'y sont pas substantiellement incompatibles;

DE TRANSMETTRE une copie de la planification stratégique à monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-117
SG

2.2 Règlement relatif aux frais de séjour, de déplacement et de représentation, ainsi qu'aux frais en lien avec la reconnaissance du personnel (3.1) – Amendement

ATTENDU les discussions tenues lors des réunions du comité de gouvernance et d'éthique du 24 novembre 2015, 22 mars 2016 et 24 mai 2016;

ATTENDU la consultation effectuée au comité consultatif de gestion lors de la réunion du 30 mars 2016;

ATTENDU les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique quant à l'amendement du *Règlement interne relatif aux frais de séjour, de déplacement et de représentation, ainsi qu'aux frais en lien avec la reconnaissance du personnel (3.1)* lequel est déposé et versé aux archives sous la cote CC-15-16-117;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

D'AMENDER le *Règlement interne relatif aux frais de séjour, de déplacement et de représentation, ainsi qu'aux frais en lien avec la reconnaissance du personnel (3.1)* lequel est déposé et versé aux archives sous la cote CC-15-16-117.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-118
SRH

2.3 Plan d'effectif 2016-2017 du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles – Adoption

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE le plan d'effectif du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles 2016-2017 soit adopté tel qu'il apparaît au document déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

Le point 2.4 – Correction ou détermination de zones désignées à risque au devis de transport a été présenté après le point 3.1 – Rapport du Vérificateur général (QAI) - Conclusion.

CC-15-16-119
DGA

2.5 Règlement interne relatif aux bassins d'alimentation des écoles primaires et secondaires (3.3) – Amendement

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU le *Règlement interne relatif aux bassins d'alimentation des écoles primaires et secondaires (3.3)*;

ATTENDU les nombreuses modifications apportées aux adresses des bassins d'alimentation des écoles primaires et secondaires de la Ville de Lévis, et ce, depuis le 15 janvier 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'AMENDER le *Règlement interne relatif aux bassins d'alimentation des écoles primaires et secondaires (3.3)*, et ce, à compter de l'année scolaire 2016-2017. Ce document est déposé pour valoir comme si réécrit au long aux présentes et versé aux archives sous la cote CC-15-16-119;

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-120
SG

2.6 Politique relative à l'interdiction de fumer dans les établissements (3.4) – Modification

ATTENDU l'entrée en vigueur de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* depuis le 26 novembre 2015 laquelle remplace la *Loi sur le tabac*;

ATTENDU la consultation effectuée au comité consultatif de gestion lors de la réunion du 30 mars 2016;

ATTENDU la présentation des modifications, lors du comité plénier du 21 juin 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

DE modifier la *Politique relative à l'interdiction de fumer dans les établissements (3.4)* laquelle est déposée et versée aux archives sous la cote CC-15-16-120.

ADOPTÉE à l'unanimité

Le point 2.7 – Rapport de vérification du compte de dépenses du président sera présenté après le point 3.5 – Page Facebook pour le comité de parents et le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

3.0 INFORMATION

Le point 3.1 – Rapport du Vérificateur général (QAI) – Conclusion a été présenté après le point 1.9 – Rapport du président

3.2 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport tel que déposé, à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. Elle tient à remercier publiquement, les employés, les directions

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

d'établissements et directions des services de la CSDN, pour leur implication et dévouement tout au long de l'année scolaire et remercie également les membres du conseil des commissaires.

3.3 Organisation scolaire 2016-2017

Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs, présente le document relatif à l'organisation scolaire 2016-2017 de la Commission scolaire des Navigateurs, à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. Elle précise qu'il y a une augmentation de 446 élèves au primaire et de 249 élèves au secondaire. Le nombre de classes à effectifs réduits demeure le même que l'année précédente toutefois, il y aura une bonification du nombre d'heures en technique d'éducation spécialisée.

Le point 3.4 – Ajout de parcours de transport en commun dans certains secteurs a été présenté après le point 2.4 – Correction ou détermination de zones désignées à risque au devis de transport.

3.5 Page Facebook pour le comité de parents et le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage

Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires, demande qu'une page Facebook soit mise en place, pour le comité de parents et le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Madame Esther Lemieux, directrice générale, verra à analyser la demande et fera un retour, lors d'un prochain comité plénier.

Le point 4.1 – Comité exécutif sera présenté après le point 2.10 – Composition des comités.

Suspension de la séance, il est 21 h 43.

Retour en séance publique, il est 21 h 53.

2.0 DÉCISIONS

2.7 Rapport de vérification du compte de dépenses du président

Madame Catherine Nadeau, commissaire, présente le rapport de vérification du compte de dépenses du président « État de situation des frais de déplacement ». Madame Lynda Bilodeau, commissaire, donne des précisions. Il y a discussions entre les membres du conseil des commissaires et le président, quant à ses frais de déplacement, sa présence à divers comités ainsi qu'à son rôle et ses pouvoirs.

Il est convenu que le comité de rémunération pourra analyser les situations rapportées dans le document « État de situation des frais de déplacement ». Le cas échéant, des renseignements additionnels pourront être ajoutés au *Règlement relatif aux frais de séjour, de déplacement et de représentation, ainsi qu'aux frais en lien avec la reconnaissance du personnel (3.1)*.

Proposition de vote secret

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE tenir un vote secret;

CC-15-16-121

SG

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

DE permettre à M. Marcel Vézina, commissaire, qui assiste à la séance à distance, de voter lors des demandes de vote secret, pendant la présente séance.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-122
SG

Proposition de nomination de deux scrutateurs

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE messieurs Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport et Benoit Langlois, directeur général adjoint, soient nommés scrutateurs lors de la tenue d'un vote secret, pendant la présente séance.

ADOPTÉE à l'unanimité

Suspension de la séance, il est 22 h 41.

Retour en séance publique, il est 22 h 44.

CC-15-16-123
Président

2.8 Répartition équitable des salaires

ATTENDU que les principes directeurs et les valeurs de notre organisation se doivent d'être utilisés, pour l'ensemble des décisions que doit prendre le conseil des commissaires;

ATTENDU le souhait exprimé de revoir la répartition de la masse monétaire accordé par le Conseil du trésor pour la rémunération de l'ensemble des commissaires;

ATTENDU qu'après deux ans de travail, nous avons maintenant plus d'information, sur l'exigence relative de chacune des fonctions et de l'implication réelle que cela demande;

ATTENDU que l'on souhaite trouver une façon équitable pour tous et chacun de répartir la masse monétaire disponible;

ATTENDU que le conseil des commissaires bénéficierait d'un éclairage plus grand pour prendre une décision;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François Caron et résolu :

QUE l'une des quatre façons suivantes soit adoptée pour parvenir à une résolution qui soit équitable pour chacun;

- 1- De faire appel à une personne possédant les qualités requises dans le domaine de l'équité salariale, pour faire une évaluation juste et équitable de la répartition de la rémunération, qui devrait être faite en se basant sur les critères objectifs du rôle et responsabilités de chacun;
- 2- De faire appel à «un comité des sages», libre de toute influence, formé des personnes qui ont, dans un passé récent, exercées ces fonctions, au sein de notre organisation ou d'une autre commission scolaire semblable, et/ou de personnes qui ont travaillé de près avec les commissaires (ancien directeur général ou directeur de service par exemple);
- 3- De nommer des membres, au comité de la rémunération des commissaires de la commission scolaire qui existe, mais dont les membres n'ont pas été nommés;

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

- 4- D'obtenir la répartition de la masse monétaire des autres commissions scolaires, de taille voisine à la nôtre, en tenant compte d'allocations particulières qui pourraient être reliées à certains postes (de type budget discrétionnaire).

QUE quel que soit le mode retenu, le résultat puisse permettre d'avoir une réponse disponible pour une décision, lors du prochain conseil des commissaires;

QUE si le mode retenu exige des frais, que l'argent soit pris en fonction des sommes libres au sein de la masse monétaire, ou pris de façon proportionnelle au salaire qui sera retenu pour chacun;

QUE chaque commissaire ait l'occasion de faire valoir les exigences de son travail et son point de vue, le cas échéant, de la manière qu'il conviendra de le faire selon le mode retenu.

REJETÉE à la majorité

CC-15-16-124
SG

Proposition de destruction des bulletins de vote

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

DE procéder à la destruction des bulletins de vote.

ADOPTÉE à l'unanimité

Les points 2.9 – Rémunération des commissaires et 2.10 – Composition des comités seront présentés après le point 2.11 – Demande de démission du président, M. François Caron.

CC-15-16-125
SG

Proposition de vote secret

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers et résolu :

DE tenir un vote secret.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-126
M. Jérôme Demers

2.11 Demande de démission du président, M. François Caron

ATTENDU la problématique concernant le président, M. François Caron, depuis plusieurs mois, laquelle a été exprimée par M. Jérôme Demers, commissaire-parent;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

DE MANDATER Mme Esther Lemieux, directrice générale, afin d'obtenir un avis juridique, en vue de vérifier les possibilités pour destituer le président de la Commission scolaire des Navigateurs;

DANS L’AFFIRMATIVE, qu'elle est la procédure à suivre ?

DANS LA NÉGATIVE, comment peut-on encadrer le président dans ses fonctions, sans limiter les pouvoirs qui lui sont accordés par la *Loi sur l'instruction publique* ?

ADOPTÉE à la majorité

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-15-16-127
SG

Proposition de destruction des bulletins de vote

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :
DE procéder à la destruction des bulletins de vote.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-128
SG

Proposition de vote secret

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :
DE tenir un vote secret.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-129
SG

Proposition concernant le choix d'une firme d'avocats

ATTENDU la résolution CC-15-16-126, adoptée par le conseil des commissaires, lors de la séance ordinaire du 28 juin 2016 concernant la demande d'avis juridique;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE Me Bruno Lepage de la firme Beauvais Truchon avocats, soit mandaté, pour la demande d'avis juridique concernant le président;

ADOPTÉE à la majorité

CC-15-16-130
SG

Proposition de destruction des bulletins de vote

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :
DE procéder à la destruction des bulletins de vote.

ADOPTÉE à l'unanimité

Messieurs Mathieu Boilard et Jean-François Labbé, quittent. Il est 23 h 53.

CC-15-16-131
SG

Proposition de vote secret

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :
DE tenir un vote secret.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-132
SG

Proposition de remise d'une lettre de démission par le président

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE le président, M. François Caron, remette sa lettre de démission à Mme Guylaine Giguère, secrétaire générale;

ADOPTÉE à la majorité

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-15-16-133
SG

Proposition de destruction des bulletins de vote

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Vien et résolu :

DE procéder à la destruction des bulletins de vote.

ADOPTÉE à l'unanimité

Suspension de la séance, il est 00 h 15.

Retour en séance publique, il est 00 h 31.

CC-15-16-134
SG

Proposition de vote secret

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE tenir un vote secret.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-135

M. Richard Légaré

2.9 Rémunération des commissaires

ATTENDU le point 3.2 – Dépôt du mémoire du regroupement des commissions scolaires francophones de la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches et de la commission scolaire anglophone Central Québec sur le projet de loi no 86, présenté lors de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 23 février 2016, demandant des modifications audit mémoire, lesquelles n'ont pas été réalisées;

ATTENDU la résolution CC-15-16-074 – Projet de loi 86 adoptée, lors de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 22 mars 2016, exigeant le retrait de deux paragraphes contenus audit mémoire, lesquels n'ont pas été retirés;

ATTENDU le retrait par le président de la demande d'avis juridique déposée à la firme Morency avocats;

ATTENDU la résolution CC-15-16-078 – *Loi sur l'instruction publique* adoptée, lors de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 4 avril 2016, demandant un avis juridique à la firme Beauvais Truchon avocats, quant à l'application des articles 155 et 177.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, dans lequel il a été répondu aux questions demandées par les membres du conseil des commissaires, questions auxquelles le président n'a pas adhéré;

ATTENDU la résolution CC-15-16-093 – Proposition quant à la déclaration d'un conflit d'intérêts adoptée, lors de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 6 mai 2016, demandant à trois reprises au président de quitter la séance, pour le motif d'un conflit d'intérêts, lequel a refusé d'obtempérer;

ATTENDU la résolution CC-15-16-094 – Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport adoptée, lors de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 6 mai 2016;

ATTENDU qu'à plusieurs reprises, une demande de démission a été présentée au président lors de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 juin 2016 et lors de séances antérieures;

ATTENDU la résolution CC-15-16-103 – Proposition d'un vote de confiance à l'égard du président, M. François Caron, adoptée lors de la

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

séance ordinaire du conseil des commissaires du 24 mai 2016, où un vote de non confiance à l'égard du président fut adopté à la majorité;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE RÉDUIRE le salaire du président à 19 500 \$;

D'AUGMENTER le salaire du vice-président à 12 500 \$;

DE REDISTRIBUER la somme restante en part égale, entre les quatorze (14) autres commissaires;

QUE cette décision soit effective immédiatement.

ADOPTÉE à la majorité

Proposition de destruction des bulletins de vote

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée St-Laurent et résolu :

DE procéder à la destruction des bulletins de vote.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-136
SG

2.10 Composition des comités

Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent, demande au président de céder son siège, aux trois (3) comités institués en vertu de l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*. Après discussions, M. François Caron, président accepte de se retirer sur les trois (3) comités.

Le point 2.11 – Demande de démission du président, M. François Caron a été présenté après le point 2.8 – Répartition équitable des salaires.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises, lors de la séance ordinaire du comité exécutif du 14 juin 2016.

4.2 Comité de vérification

Aucune réunion

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Aucune réunion

4.4 Comité des ressources humaines

Aucune réunion

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

4.5 Comité EHDAA

Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que, lors de la réunion du 6 juin 2016, le comité a entendu des parents quant à l'application du plan d'intervention de leur enfant. De plus, il fut discuté des rôles des partenaires qui sont membres du comité.

Madame Catherine Rollier, commissaire-parent, ajoute que, lors de la rencontre extraordinaire du 22 juin 2016, il fut discuté du mode d'élection des membres du comité.

4.6 Comité de parents

Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que, lors de la réunion du 20 juin 2016, ils ont procédé à l'analyse du projet des Règles de régie interne du comité.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques membres du conseil des commissaires posent des questions et donnent de l'information.

Motion de félicitations

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

DE féliciter madame Guylaine Giguère, secrétaire générale, pour sa collaboration, son intégrité et ses conseils judicieux tout au cours de l'année scolaire 2015-2016.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-15-16-137

CC-15-16-138

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

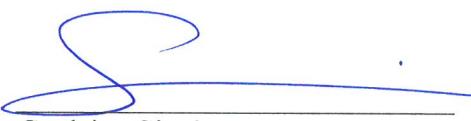
IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 00 h 56.

ADOPTÉE à l'unanimité



François Caron
Président



Guylaine Giguère
Secrétaire générale